

MUNICIPALITÉ DE SAINT-FÉLIX D'OTIS

RÉSUMÉ DU PLAN D'ACTION ENVIRONNEMENTAL

Adopté en avril 2008

Dernière mise à jour : octobre 2024

Afin de maintenir la qualité de l'eau des milieux hydriques du territoire et de prévenir, notamment, l'apparition de cyanobactéries ou algues bleues, le conseil municipal de Saint-Félix-d'Otis a développé en 2008 un plan d'action qui comporte plusieurs mesures préventives concrètes dont deux nouveaux règlements régissant les installations septiques. En constante évolution, ce plan d'action est révisé bi-annuellement par le comité consultatif d'urbanisme, lequel en fait son principal outil de travail.

Voici le résumé des principales actions et leur état d'avancement :

ACTIONS	AVANCEMENT
1- Mise en place d'un comité consultatif d'urbanisme, composé de membres du conseil municipal et de représentants des associations de riverains.	2008
2- Adoption d'un règlement municipal portant sur la conformité des installations septiques.	Réalisée – 2008
3- Adoption d'un règlement municipal portant sur la vidange périodique obligatoire de l'ensemble des fosses septiques.	Réalisée – 2008
4- Mise en œuvre d'un programme de renaturalisation et d'aménagement des bandes riveraines.	Réalisée – 2008-2009-2010-2011
5- L'embauche d'une deuxième ressource en inspection municipale et la mise à jour des outils de travail. Support supplémentaire d'une ressource en période estivale pour la réalisation des tests de conformité des installations septiques.	Réalisée 2022- en cours
6- La réalisation d'une campagne de sensibilisation et d'éducation aux citoyens : <ul style="list-style-type: none">- Ajout d'une section « Environnement » sur le site Internet de la municipalité.- Trousse du riverain	Réalisée Réalisée

<ul style="list-style-type: none"> - Personnel présent à la halte routière en période estivale - Chroniques environnementales dans le journal municipal - Trousse d'accueil des nouveaux résidents - Participation et promotion à différentes journées et événements de sensibilisation (Mois de l'arbre, distribution de compost, économie d'eau, etc.) 	<p>Réalisée – en cours</p> <p>Réalisée – en cours</p> <p>Réalisée – 2023</p> <p>En cours</p>
<p>7- Adoption d'un règlement municipal portant sur l'aménagement et les interventions en zones littorales. (Règlement 268-2015)</p>	<p>Réalisée - 2017</p>
<p>8- Aménagement d'un lave-bateau pour la halte routière du lac Otis</p>	<p>Réalisée - 2018</p>
<p>9- Prise d'échantillons pour la réalisation de tests sur la qualité de l'eau des principaux lacs de la municipalité (7 lacs)</p>	<p>2022</p> <p>En cours : 4x /an</p>
<p>10- Recueil de données scientifiques pour connaître l'état de santé des principaux lacs</p>	<p>À venir</p>
<p>11- Planification du développement futur des principaux lacs</p>	<p>À venir</p>
<p>12- Se doter d'un plan d'intervention contre les plantes envahissantes, spécifiquement le myriophylle à épis identifiée dans le lac Otis, ainsi que d'un plan de sensibilisation aux usagers.</p>	<p>2024-2025-2026</p>
<p>13- Mise aux normes de la station de nettoyage d'embarcation pour répondre aux nouvelles normes environnementales</p>	<p>2025</p>
<p>14- Se doter d'une station de nettoyage mobile afin de couvrir l'ensemble des lacs du territoire, principalement les nombreux lacs situés dans le secteur de la ZEC Brébeuf (utilisés par des utilisateurs hors-région)</p>	<p>2025</p>